

Rapport d'activités 2023

MAS LES SAULNIERS

SOMMAIRE

PARTIE 1 : CONTEXTE

- I) Introduction
- II) Présentation de l'association
- III) Présentation de l'établissement

3.1 Le cadre réglementaire

3.2 La Maison d'Accueil Spécialisé La Devinière

- 3.2.1 Son histoire
- 3.2.2 Son implantation
- 3.2.3 L'architecture de la MAS des Saulniers

3.3 Les missions

3.4 Fonctionnement interne

- 3.4.1 Les temps de régulation

IV) Population et activités de l'établissement

4.1 Les entrées et les sorties

4.2 Le profil des personnes accueillies

- 4.2.1 Typologie du handicap
- 4.2.2 Répartition hommes/femmes
- 4.2.3 Données relatives aux classes d'âge

V) Faits marquants

5.1 Etat des lieux institutionnels

5.2 Résidents

5.3 Ressources humaines

PARTIE 2 : PRESTATIONS SERAFIN PH

- I) Introduction
- II) Prestations de soins et accompagnements

2.1 Prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles

- 2.1.1 Soins somatiques et psychiques
 - 2.1.1.1 Soins médicaux à visée préventive, curative et palliative
 - 2.1.1.2 Soins techniques et de surveillance infirmiers ou délégués

2.1.1.3 Prestations psychologiques

2.1.1.4 Prestations des pharmaciens et préparateurs en pharmacie

2.1.2 Rééducation et réadaptation fonctionnelle

2.1.2.1 Prestations des auxiliaires médicaux, des instructeurs en locomotion et avéjistes

2.2 Prestations en matière d'autonomie

2.2.1 Prestations en matière d'autonomie

2.2.1.1 Accompagnements pour les actes de la vie quotidienne

2.2.1.2 Accompagnements pour la communication et les relations avec autrui

2.2.1.3 Accompagnements pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité

2.3 Prestations pour la participation sociale

2.3.1 Accompagnement pour exercer ses droits

2.3.1.1 Accompagnements à l'expression du projet personnalisé

2.3.1.2 Accompagnements à l'exercice des droits et des libertés

2.3.2 Accompagnement au logement

2.3.2.1 Accompagnements pour vivre dans un logement

2.3.2.2 Accompagnement pour accomplir des activités domestiques

2.3.3 Accompagnement pour exercer ses rôles sociaux

2.3.3.1 Accompagnement pour mener sa vie d'élève, d'étudiant ou d'apprenti

2.3.3.2 Accompagnements pour préparer sa vie professionnelle

2.3.3.3 Accompagnements pour mener sa vie professionnelle

2.3.3.4 Accompagnement pour réaliser des activités de jour spécialisées

2.3.3.5 Accompagnements de la vie familiale, de la parentalité, de la vie affective et sexuelle

2.3.4 Accompagnements pour participer à la vie sociale

2.3.4.1 Accompagnements en lien avec les proches et le voisinage

2.3.4.2 Accompagnements pour la participation aux activités sociales et de loisirs

2.3.4.3 Accompagnement pour le développement de l'autonomie pour les déplacements

2.3.5 Accompagnement en matière de ressources et d'autogestion

2.3.5.1 Accompagnement pour l'ouverture des droits

2.3.5.2 Accompagnements pour l'autonomie de la personne dans la gestion de ses ressources

2.3.5.3 Informations, conseils et mise en œuvre des mesures de protection des adultes

2.4 Prestations de coordination renforcée pour la cohérence du parcours

III) Prestations de pilotage et de support

3.1 Fonctions gérer, manager, coopérer

3.1.1 Gestion des ressources humaines

3.1.1.1 Pilotage et direction

3.1.1.2 Gestion des ressources humaines prévisionnelle des emplois et des compétences et du dialogue social

3.1.2 Gestion administrative, budgétaire, financière et comptable

3.1.2.1 Gestion budgétaire, financière et comptable

3.1.2.2 Gestion administrative

3.1.3 Information et communication

3.1.3.1 Communication (interne et externe), statistiques, rapport annuel et documents collectif 2002-2

3.1.3.2 Gestion des données des personnes accueillies, système d'information, informatique, TIC, archivage informatique des données

3.1.4 Qualité et sécurité

3.1.4.1 Démarche d'amélioration continue de la qualité

3.1.4.2 Analyse des pratiques, espaces ressource et soutien aux personnels

3.1.4.3 Prestations de supervision

3.1.5 Relations avec le territoire

3.1.5.1 Coopérations, conventions avec les acteurs spécialisés et du droit commun

3.1.5.2 Appui-ressource et partenariats institutionnels

3.1.6 Transports liés à gérer, manager, coopérer

3.2 Fonctions logistiques

3.2.1 Locaux et autres ressources pour accueillir

3.2.1.1 Locaux et autres ressources pour héberger

3.2.1.2 Locaux et autres ressources pour accueillir le jour

3.2.1.3 Locaux et autres ressources pour réaliser des prestations de soins, de maintien, et de développement des capacités fonctionnelles

3.2.1.4 Locaux et autres ressources pour gérer, manager, coopérer

3.2.1.5 Hygiène, entretien, sécurité des locaux, espaces extérieurs

3.2.2 Fournir des repas

3.2.3 Entretien du linge

3.2.4 Transports liés au projet individuel

3.2.4.1 Transport liés à accueillir (domicile-structure)

3.2.4.2 Transports liés aux prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles

3.2.4.3 Transports liés à l'autonomie et à la participation sociale

3.2.5 Transports des biens et matériels liés à la restauration et à l'entretien du linge

PARTIE 3 : CONCLUSION

Partie I : Contexte

I) Introduction

L'année 2023 fut une année marquée par nombreux travaux tant sur le plan des ressources humaines, les pratiques professionnelles auprès des personnes accueillies, ou encore les projets institutionnels menés.

En effet, la dimension des ressources humaines reste au cœur des préoccupations puisque nous dénombrons un manque important de professionnels notamment ; aides-soignants, aides médico-psychologiques ou encore accompagnants éducatifs et sociaux. D'autre part, le poste de direction adjointe a, également, été vacant plusieurs fois cette année. Pour ces raisons, le quartier Trocadero n'a pas pu être réouvert depuis le mois de mai 2022 et les personnes qui ont dû déménager de quartier n'ont pas pu regagner leur chambre, malheureusement.

L'établissement, et plus largement l'association, restent mobilisés dans cette difficulté en participant à des évènements liés au recrutement. Un important travail, concernant les contrats d'apprentissage et de professionnalisation, est mené et où chacun s'investi à son niveau.

Par ailleurs, les activités, sorties ou encore transferts sont toujours placés au cœur des projets individualisés de chacun des résidents. Depuis que les moniteurs éducateurs sont sortis des plannings de quartier, les temps occupationnels ou encore éducatifs sont proposés de façon plus personnalisés. De plus, un travail collaboratif avec les proches et représentants légaux est relancé grâce au travail de proximité des équipes et de direction.

Parallèlement, les travaux de pôle menés, depuis environ 5 ans, se sont poursuivis permettant un peu plus chaque année l'harmonisation des pratiques, projets et outils reposant sur le périmètre commun des structures et permettant de mettre, également en lumière la spécificité de chacun.

La réponse à un appel à candidature pour un accompagnement à la formation à la vie autonome (PéVa) présenté en 2021, a permis le lancement d'une démarche institutionnelle dès le mois d'octobre 2023, centrée sur les besoins et la faculté de 4 personnes dit "clients" de se projeter dans un avenir à court puis moyen terme. La PéVA® (Pédagogie de la Vie Autonome®) est une formation pédagogique en 3 étapes destinée aux personnes avec un lourd handicap moteur pour l'acquisition d'une vie autonome « chez soi ».

Enfin, après un travail participatif, un nouveau projet associatif a vu le jour en début d'année permettant de clarifier les objectifs de développement. Dans cette même continuité l'évolution de certains outils associatifs ont émergé tels que :

- La gestion électronique des documents (GED)
- Le règlement général de protection des données RGPD
- Un travail sur la rénovation des outils ayant trait avec les ressources humaines.

II) Présentation de l'association (organisme gestionnaire)

L'œuvre des Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) est créée en 1915 par des universitaires entourés d'enseignants et amis de l'école publique pour aider matériellement et moralement les orphelins et victimes de guerre, puis les enfants de mutilés et réformés,

fréquentant ou ayant fréquenté l'école publique : c'est l'époque du fameux « sous des pupilles ».

Cette œuvre se définit dès son origine comme œuvre de secours et d'assistance mais aussi d'éducation : éducation à la solidarité, éducation par la solidarité. Dans ce contexte, l'Association Départementale du Loiret est fondée dès janvier 1916. L'association modifie ses statuts en 1967, se détachant ainsi de l'administration des centres de vacances pour se consacrer à la gestion des établissements spécialisés que requiert le handicap physique, mental, intellectuel ou social des enfants et adolescents. En 1980, elle étend son action aux adultes en difficulté.

L'Association Départementale du Loiret développe ses actions dans les 2 domaines de compétences et d'interventions des PEP :

- les établissements, Services Médico-Sociaux (SMS)
- l'Accompagnement de l'Enfant et sa Famille (AEF)

L'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Loiret est affiliée à la fédération générale des PEP, et est reconnue d'utilité publique.

Cinq principes guident l'action des PEP depuis ses origines :

Solidarité, affirmant que tous les hommes sont égaux en droit quelles que soient leurs difficultés et que la société doit développer des actions pour que ces droits puissent s'exercer. Seule une approche diversifiée des personnes et des situations permet de remédier aux inégalités.

Laïcité, pour favoriser le vivre ensemble dans le respect des opinions individuelles et des différences, mais aussi pour s'enrichir des différences.

Citoyenneté, chaque personne en situation de handicap ou en grande difficulté est membre à part entière de la société. Dans une société d'appartenance, chacun doit pouvoir exercer pleinement sa citoyenneté et accéder à la totalité de ses droits et devoirs.

Justice sociale, car la citoyenneté ne peut s'exercer pleinement sans justice sociale. C'est pourquoi les PEP situent leurs actions dans une perspective de transformation sociale pour l'accès de tous à une égale dignité.

Respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées et de leurs familles est au centre des préoccupations de l'Association et de chacun de ses établissements et services.

Ainsi, les PEP 45 gèrent sur le département du Loiret et les départements limitrophes 24 établissements et services, allant de la petite enfance à l'accompagnement de personne handicapée vieillissante :

Secteur Enfant :

- ❖ **Pôle accompagnement médico-socioéducatif et apprentissage**
- ❖ IME Le Château – BAULE

- ❖ IME Chantemerle – GIEN
- ❖ Service relais (Gien, Saint Jean le Blanc)
- ❖ IME La Source – ORLEANS
- ❖ Espace Ressources Familles

- ❖ **Pôle accompagnement Polyvalent Enfants-Adolescents-Jeunes**
- ❖ UEMA Classe Plume (Boigny sur Bionne) et Caméléon (Lorris)
- ❖ UEEA
- ❖ CMPP – MONTARGIS / GIEN ;
- ❖ CAMSP – MONTARGIS / GIEN
- ❖ Service transcription adaptation
- ❖ Equipe Mobile d'Appui à la Scolarisation (EMAS)
- ❖ Pôle Ressources Handicap (PRH45)
- ❖ SESSAD DTP
- ❖ SESSAD DV 41

Secteur Adulte :

- ❖ **Pôle accompagnement social et professionnel**

Sur le Giennois

- ESAT PEP Giennois – GIEN / DAMPIERRE EN BURLY
- Entreprise Adaptée La Noue du Bois - DAMPIERRE EN BURLY
- Foyer d'hébergement des Hauts de Gien
- SAVS
- Foyer de Vie de Jour (FVJ), SSO

Sur l'orléanais

- ESAT SERVIPEP
- Foyer des Droits de l'Homme
- SAVS
- Dispositif d'inclusion Dans l'Emploi (DIDE)
- SESSAD-Pro

Dispositifs transversaux :

- Plateforme d'accompagnement vers le numérique adapté (PLANET)
- Accompagnement pédagogique à domicile, à l'hôpital, à l'école (SAPADHE)

- ❖ **Pôle Accompagnement Accueil Soins Spécialisés**

Composé de :

- Maison d'Accueil Spécialisé la Devinière ;

- Maison d'Accueil Spécialisé Les Saulniers ;
- Accueil de jour spécialisée adultes

Du,

- SAMSAH, Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adulte Handicapée ;
- SAMSAH L'Oréal, Dior
- SSIAD/SPASAD, Service de Soins Infirmiers à Domicile, porteur :
- De L'ESMNE, l'Equipe Maladie Neuro-Évolutive,
- Du PCPE, Pôle de Compétence et de Prestations Externalisées,
- D'un service « ASTUS », accompagnement et soutien pour trouver une solution
- Et de la communauté 360.

Dans la continuité des travaux menés sur la Gouvernance et la Dirigeance associative, l'association a fait le choix d'organiser ces établissements et services en Pôle. Notre établissement a ainsi intégré le Pôle Accompagnement Accueil Soins Spécialisés.

La caractéristique commune de ses structures est d'accompagner des adultes atteints d'une déficience motrice associée à une déficience cognitive dont pour un certain nombre l'avancée en âge ou de la maladie accentue les déficiences et les limitations dans la réalisation des actes de la vie quotidienne et dans l'expression des besoins.

Pour compenser ces restrictions et répondre à leurs besoins, les professionnels du PAASS délivrent des prestations de soins et d'accompagnement à partir du lieu de vie de la personne que celui-ci soit dans un lieu de vie privatif ou dans une structure.

Une nouvelle étape a été franchie en décembre 2019 avec la création d'un poste de Directeur de Pôle.

L'objectif étant de pouvoir accentuer la mutualisation entre les différentes structures que ce soit en terme financier et qualitatif afin de rendre plus efficient notre intervention auprès des usagers de notre Pôle.

III) Présentation de la MAS les Saulniers

3.1 Le cadre réglementaire

Les maisons d'accueil spécialisées entrent dans la catégorie des établissements et services sociaux et médico-sociaux au sens du Code de l'action sociale et des familles : « Les établissements et les services, y compris les foyers d'accueil médicalisé, qui accueillent des personnes adultes handicapées, quel que soit leur degré de handicap ou leur âge, ou des personnes atteintes de pathologies chroniques, qui leur apportent à domicile une assistance dans les actes quotidiens de la vie, des prestations de soins ou une aide à l'insertion sociale ou bien qui leur assurent un accompagnement médico-social en milieu ouvert ».

Les MAS accueillent des adultes handicapés ayant une orientation MAS délivrée par la Commissions des Droits et de l'Autonomie des Personnes handicapées.

Elles « reçoivent, [...] des personnes handicapées, des personnes adultes qu'un handicap intellectuel, moteur ou somatique grave ou une association de handicaps intellectuels, moteurs ou sensoriels rendent incapables de se suffire à elles-mêmes dans les actes essentiels de l'existence et tributaires d'une surveillance médicale et de soins constants. »

Elles « doivent assurer de manière permanente aux personnes qu'elles accueillent :

1. L'hébergement ;
2. Les soins médicaux et paramédicaux ou correspondants à la vocation des établissements ;
3. Les aides à la vie courante et les soins d'entretien nécessités par l'état de dépendance des personnes accueillies ;
4. Des activités de vie sociale, en particulier d'occupation et d'animation, destinées notamment à préserver et améliorer les acquis et prévenir les régressions de ces personnes.

Elles peuvent en outre être autorisées à recevoir soit en accueil de jour permanent, soit en accueil temporaire [...]. »

Un décret adopté en mars 2009 est venu préciser le cadre d'intervention des MAS en fixant des « obligations aux établissements et services accueillant ou accompagnant des personnes handicapées adultes n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie ».

Celui-ci décrit :

- Les personnes pouvant être accueillies en MAS en prenant en compte l'origine du handicap ainsi que les restrictions en découlant ;
- Les axes de l'accompagnement à mettre en œuvre ;
- Les modalités du contrat de séjour ;
- L'organisation et le fonctionnement des établissements et services ;
- La composition et le fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire afin de satisfaire aux besoins des personnes accueillies.

3.2 La Maison D'Accueil Spécialisée LES SAULNIERS

3.2.1 Son histoire

La MAS Les Saulniers a ouvert ses portes sur le site de Boigny-sur-Bionne le 1er juin 2011. L'ouverture s'est faite de manière progressive, avec une montée en charge du nombre de places autorisées entre 2007 et 2016. Les premiers bénéficiaires ont été accueillis dès novembre 2009 en accueil de jour sur le site de la MAS la Devinière à Saint-Jean-de-Braye au P.A.S.A.J.H., préfiguration de la MAS les Saulniers.

La crise sanitaire a accéléré la transformation de l'offre, nous avons travaillé un accueil de jour à part entière regroupant les places d'accueil de jour des deux MAS.

Au 31 décembre 2022, la MAS les Saulniers comptait 53 places réparties comme suit

- 28 places d'internat pour personnes polyhandicapées,

- 10 places d'internat pour personnes cérébrolésées,
- 2 places d'accueil temporaire pour tous types de déficience,
- 7 places en internat pour personnes présentant des troubles du spectre autistique,
- 3 places d'accueil temporaire pour personnes présentant des troubles du spectre autistique,
- 3 places d'accueil de jour pour personnes présentant des troubles du spectre autistique, deux de ces places sont occupées par une personne en situation complexe et une autre personne qui prend une place 24h/24 à la suite du décès de sa maman.

3.2.2. Implantation

Située à proximité du centre-ville de Boigny-sur-Bionne, dans une zone d'activités proche du centre bourg et à proximité d'un parc, la MAS Les Saulniers offre aux personnes accompagnées, un cadre de vie à la fois agréable et fonctionnel. Cette localisation répond au cahier des charges avant ouverture qui prévoyait une implantation dans un rayon de maximum 20 kilomètres du centre hospitalier régional, l'accessibilité par une voie de communication rapide, la proximité d'infrastructures permettant l'insertion des résidents dans la vie de la Cité

3.2.3 L'architecture de la MAS les SAULNIERS

La MAS occupe l'intégralité d'un bâtiment de plain-pied conçu et construit en vue de son ouverture. Les espaces sont structurés comme un village, avec des unités, appelées « quartiers », et un grand couloir faisant office de grande rue. Les locaux sont spacieux, ils permettent une circulation facile des personnes en fauteuil roulant, les espaces sont lumineux.

A son entrée, le visiteur arrive dans un grand hall d'accueil. A sa gauche, il trouve l'accueil et les locaux administratifs (quartier « l'Etoile »), à sa droite un grand espace de restauration (quartier « Champs Elysées »).

En continuant tout droit il arrive dans la grande rue. Il trouve alors deux quartiers, à gauche le quartier « Châtelet », comportant des espaces réservés aux professionnels (salle de réunion, salle de pause) et des locaux d'activités (art thérapie, musicothérapie), et à droite le quartier « Monceau » dans lequel se trouvent les espaces de rééducation (espace Snoezelen, balnéothérapie, salle kiné et bureau des ergothérapeutes).

Au bout de ce couloir, une porte commandée par une ouverture automatique permet l'accès aux cinq quartiers qui accueillent les résidents.

— Le quartier « Palais Royal » accueille 10 personnes en situation de polyhandicap, avec une place d'accueil temporaire

— Le quartier « Saint Germain des Prés » accueille 11 personnes en situation de polyhandicap, qui présentent un niveau de dépendance important,

— Le quartier « Trocadéro » pouvant accueillir 8 personnes est désormais fermé en raison d'un manque d'encadrants. Une réflexion est menée par l'Association quant au devenir de ce lieu de vie.

— Le quartier « Latin » accueille 12 personnes cérébrolésées ou atteintes de maladies neuro-évolutives.

Le quartier « Montmartre » est situé dans un bâtiment adjacent, relié au bâtiment principal par un passage couvert, il accueille 9 adultes présentant des troubles du spectre autistique et/ou des troubles envahissants du développement. Chaque résident dispose d'une chambre individuelle. En 2021, la salle "quiétude" sur le quartier Montmartre a vu le jour. Le choix des matériaux et les différentes options ont été réfléchis avec l'aide de la plateforme numérique. Cet espace est en libre-service pour les résidents, des scénarii ont été travaillés pour répondre au mieux à leur besoin et pour diminuer les tensions ou les comportements problématiques.

Le projet d'établissement prévoit la personnalisation des chambres. La plupart disposent d'une salle de bains individuelle, certaines étant partagées entre deux chambres. Les repas sont habituellement servis dans les quartiers, surtout durant la période de pandémie.

Les quatre quartiers situés dans le bâtiment principal proposent un espace commun, avec salle à manger, cuisine et espace de vie.

Dans le quartier Montmartre, cet espace est situé à l'opposé des chambres, prenant ainsi en compte les particularités sensorielles des adultes avec autisme.

La libre circulation des personnes est favorisée dans le respect des potentialités de chacun, grâce à l'existence d'une porte automatique entre les quartiers où vivent les résidents et le hall d'entrée. Cette porte a été financée grâce à l'aide de mécènes. Certains résidents ont la possibilité de commander l'ouverture de cette porte, leur donnant un accès en autonomie vers le hall d'entrée et les locaux professionnels. D'autres, que la possibilité de sortir de l'établissement pourrait mettre en danger, ne peuvent passer cette porte qu'en étant accompagnés.

Un travail de collaboration a été mené entre les équipes et la plateforme numérique pour permettre aux résidents, en fonction de la potentialité de contrôler leur environnement : ouverture de portes de chambres, allumer ou éteindre la lumière, adaptation des systèmes d'appel.

3.3 Les objectifs et missions

Les Objectifs

- Offrir à la personne de soins de qualité (médicaux, rééducatifs, thérapeutiques), de façon coordonnée et continue ;
- L'accompagner dans la réalisation de tous les actes de la vie quotidienne ;
- Être attentif aux manifestations d'angoisse, aux conduites régressives, et poser des hypothèses de mise en sens de certains comportements ;
- Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé, continu et cohérent, proche autant que faire se peut des souhaits et désirs exprimés par la personne, visant son épanouissement, le maintien de ses acquis, et encourageant son apprentissage et son autonomie ;

- Prendre conscience des capacités des personnes et orienter l'accompagnement en vue de permettre le développement de tous leurs potentiels à travers un regard pluriel et une interdisciplinarité vivante ;
- Ouvrir l'accompagnement sur l'extérieur (par le biais d'activités ou par la participation à des manifestations culturelles, sportives...) et favoriser ainsi la socialisation ;
- Privilégier la vie effective des personnes accueillies et les liens avec les familles, en les informant, les associant et les soutenant ;
- Elaborer un travail de partenariat et une mise en réseau avec les autres associations, établissements et services, les centres de ressources, le groupe de réflexion et le réseau pour l'accueil temporaire des personnes en situation de handicap.

Pour atteindre les objectifs précités, la MAS "Les Saulniers" se fixent les missions suivantes :

- Offrir à la personne des soins de qualité (médicaux, rééducatifs, thérapeutiques), de façon coordonnée et continue.
- L'accompagner dans la réalisation de tous les actes de la vie quotidienne.
- Être attentif aux manifestations d'anxiété, aux conduites régressives et poser des hypothèses de mise en sens de certains comportements.
- Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé, continu et cohérent, proche autant que faire se peut des souhaits et désirs exprimés par la personne, visant son épanouissement, le maintien de ses acquis, et encourageant son apprentissage et son autonomie.
- Prendre conscience des capacités des personnes et orienter notre accompagnement en vue de permettre le développement de tous leurs potentiels à travers un regard pluriel et une interdisciplinarité vivante.
- Ouvrir l'accompagnement sur l'extérieur (par le biais d'activités ou par la participation à des manifestations culturelles, sportives...) et favoriser ainsi la socialisation.
- Privilégier la vie affective des personnes accueillies et les liens avec les familles, en les informant, les associant et les soutenant.
- Elaborer un travail de partenariat et une mise en réseau avec les autres associations, établissements et services, les centres de ressources, le groupe de réflexion et le réseau pour l'accueil temporaire des personnes en situation de handicap.

3.4 Fonctionnement interne

3.4.1 Les temps de communication

Différents temps de communication sont planifiés au sein de l'établissement entre les professionnels de la même profession, quartier ou en interdisciplinaire.

L'objectif premier est la transmission des informations en direct et en concomitance.

Ces temps d'échanges structurés sont réalisés entre pairs ou animés par les cadres de proximité.

1. Les temps de transmissions

Des temps de transmissions se tiennent :

- Sur les 5 quartiers entre chacune des équipes en poste et leur relève :
 - Le matin de 7h à 7h30
 - Le midi de 14h à 14h30
 - Le soir de 21h30 à 22h
- Pour les IDE quotidiennement (sauf samedi-dimanche) de 13h30 à 14h
- Pour les maitresses de maison : un cahier de liaison a été mis en place

2. Les réunions d'équipe

- Des 5 quartiers

Ces réunions pluridisciplinaires ont lieu le mardi ou jeudi après-midi et ont une durée de 1h30. Un système d'auto-remplacement est mis en place pour assurer la continuité de service. Un ordre du jour est préétabli. Elles sont animées par les chefs de service et cadre de santé, en fonction de l'ordre du jour. Cette réunion regroupe les professionnels du quartier, aides-soignants, AMP, AES, ME, psychologue l'infirmier et ergothérapeute.

Ces temps dédiés permettent notamment :

- D'échanger et d'élaborer sur l'accompagnement des résidents
- De réaliser les synthèses et de construire les projets d'accueil des résidents
- De questionner et de ressortir les problématiques rencontrées sur les différents champs (santé, social, culturel ...)
- D'aborder des thématiques institutionnelles et d'équipe.
- De bénéficier d'apports théoriques ponctuels

Ces réunions sont essentielles à l'équilibre et à la dynamique d'équipe. Les professionnels partagent leur expérience du terrain, gagnent en compétences par l'étayage théorique apporté par les cadres et réinterrogent leurs pratiques professionnelles. Ces temps d'échange permettent la prise de recul et d'appréhender l'accompagnement de l'utilisateur et l'institution dans sa globalité pour mieux comprendre les enjeux et coordonner les actions.

Chaque réunion d'équipe donne lieu à un compte-rendu.

- Des IDE /Médecin

Chaque semaine, le médecin, les IDE et la cadre de santé, font le tour des résidents en staff, le médecin peut également étudier les nouvelles demandes d'accueil temporaire ou définitif. Ce temps a lieu le mercredi après-midi de 15h à 16h. En cas de visite de préadmission, nous organiser également un temps d'échange avec le médecin sur ce temps.

- Des psychologues

Un temps de rencontre avec les psychologues a été mis en place pour échanger avec elles sur les difficultés et le travail au sein de l'établissement.

- Des maitresses de maison

Elles sont un temps de réunions de 2h une fois toutes les 3 semaines. Ce temps permet d'organiser les différentes tâches, revoir les procédures et de partager les difficultés. Un compte rendu est établi.

- Des Moniteurs éducateurs et éducateurs spécialisés (MEEDS)

Elle a lieu une fois par semaine, pour organiser les différentes activités et projets culturels ou sportifs de l'établissement. Y participent les éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs et/ou un représentant de chaque service, l'Ar thérapeute. Sont parfois invités des partenaires extérieurs et le cadre de proximité sur sollicitation.

3. Les temps médicaux

Un planning de rencontre (généralement le mercredi de 14h30 à 15h) est établi sur l'année pour permettre au médecin accompagné d'une IDE et de la cadre de santé de rencontrer une équipe de quartier. Les membres de l'équipe échangent avec le médecin sur l'état de santé, les changements de comportements, le sommeil, l'appétit des résidents. Ils étudient également les questionnements des familles et des proches afin de leur apporter une réponse rapide.

4. Les points numériques : commissions et formations numériques

Des temps de formation (30 min) à l'utilisation du numérique avaient été mises en place en 2021 sur tous les quartiers avec un roulement sur 5 semaines, le mercredi de 14h30 à 15h.

- D'avoir connaissance des installations et matériels numériques en place dans la MAS
- De savoir utiliser les outils numériques en place dans les MAS
- De découvrir des innovations technologiques

- *Les réunions de direction*

Elles se déroulent une fois par semaine le lundi de 10h à 12h30, en salle de réunion, elles permettent de réunir l'ensemble de membre de l'équipe de direction afin d'échanger sur :

- Le déroulement de la semaine, agenda de la semaine à venir,
- La vie institutionnelle
- Les différents rendez-vous d'admissions
- La vie des équipes
- Les ressources humaines, les absences et autres...
- Les candidatures
- Les stagiaires
- Les résidents
- Un point sanitaire et les nouvelles directives.

Cette instance permet de réfléchir et de prendre les décisions de manière concertée.

Un compte rendu suivant une trame associative est accessible sur le Share point.

- *Les réunions générales*

En 2023, nous avons organisé deux temps de réunions générales pour présenter et échanger avec les professionnels, sur les projets, les actualités associatives ou encore une intervention de M LUCAS de la société GAERIS sur la thématique de la posture professionnelle. Les réunions d'expression des salariées (en cdi et cdd) ont été également organisées à l'issue de la journée.

IV) Population et activités de l'établissement

L'établissement est ouvert en continu, 365 jours par an, 24h/24. Dans son livret d'accueil, l'établissement définit sa principale mission qui est « d'assurer au bénéficiaire un accompagnement personnalisé en offrant à la fois une qualité de vie des soins et des soutiens appropriés ».

4.1 Les entrées et les sorties

Au 31 décembre 2023, la MAS les Saulniers comptait 45 personnes accueillies :

- 22 places d'internat pour personnes polyhandicapées,
- 12 places d'internat pour personnes cérébrolésées,
- 10 places en internat pour personnes présentant des troubles du spectre autistique,
- 1 place d'accueil de jour pour personnes présentant des troubles du spectre autistique.

En 2023, 47 résidents ont été accueillis à la MAS :

L'établissement dispose d'un agrément de 3 places d'hébergement temporaires mais ces places sont gelées depuis la fermeture en 2022 du quartier Trocadero.

Les admissions :

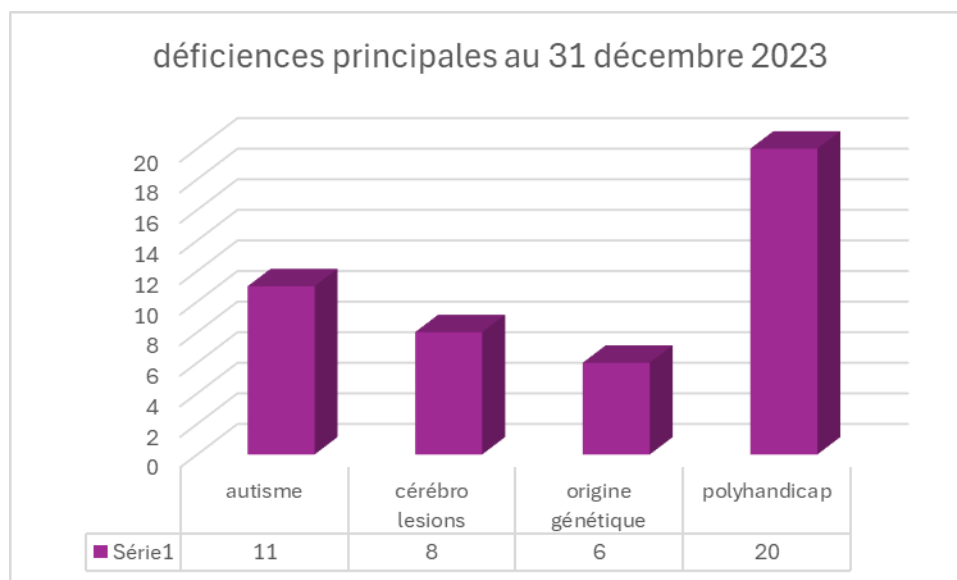
En 2023, deux nouvelles personnes ont été accueillies au sein de la MAS des Saulniers. Une des deux personnes était accueillie auparavant au sein de l'accueil de jour à la MAS de la Devinière.

Les sorties :

Deux personnes de la structure sont malheureusement décédées en 2023.

Le profil des personnes accueillies

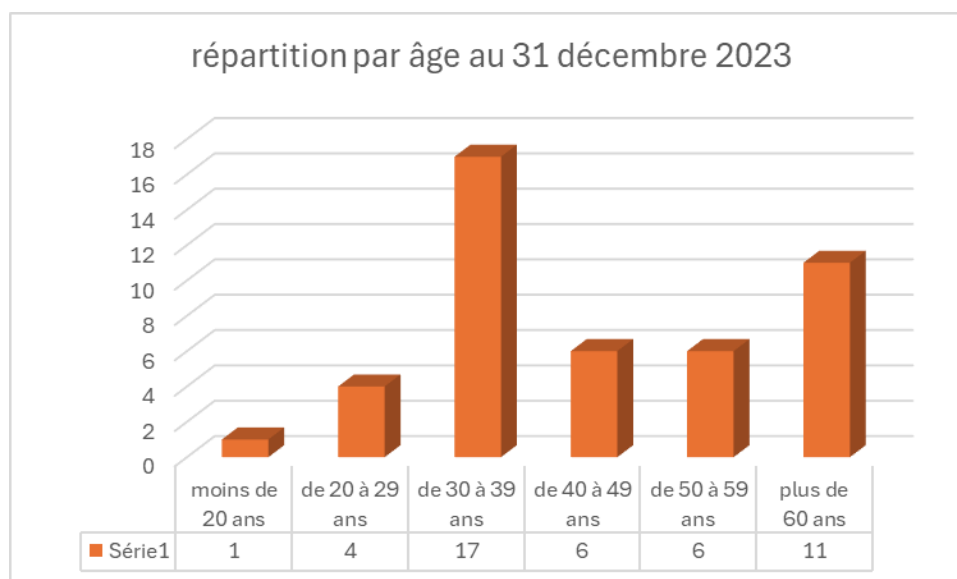
4.1.1 Typologie du handicap



4.2.2 Répartition Hommes/ femmes en internat au 31 décembre 2023 :

	Total	Age moyen
Femmes	17	39,8 ans
Hommes	28	47,2 ans

4.2.3 Données relatives aux classes d'âge



Le résident le plus jeune est âgé de 18 ans et le plus âgée de 71 ans. La moyenne d'âge est de 44 ans.

V) Faits marquants

Rapport d'activité médicale MAS Les Saulniers année 2023

L'année 2023 au point de vue médical fait ressortir :

1/A déplorer deux décès difficiles à gérer du fait des complications cardio-respiratoires mais grâce à l'accompagnement et l'implication du personnel a permis une meilleure prise en charge.

Cette année a fait ressortir des hospitalisations au nombre de 12 non programmées, « rien n'est acquis »

A noter des hospitalisations diverses urgentes notamment pour bilan sur dégradation et altération de l'état général, infections type pyélonéphrite infections broncho-pulmonaires sévères, mais aussi des hospitalisations programmées.

Le partenariat toujours présent avec les praticiens bucco-dentaires du CHU d'Orléans dont un, spécialisé dans le polyhandicap mais hélas partant dans cette année.

Il y a eu de nombreuses interventions pour nos résidents, cependant avec gros travail de préparation administrative et très fréquents transferts longs et pré-visite anesthésiques comme chaque année.

Beaucoup de consultations de suivi, neurologiques dermatologiques, ophtalmologiques etc...ont pu être programmées de façon « chronophage » en temps et personnels.

2/ Pour cette année,

Ce qui nous a, heureusement moins préoccupé et pris moins d'énergie durant cette année, aura été enfin la décroissance de cette pandémie de la Covid 19 mais encore sporadiquement présente, entraînant encore des mesures préventives, notamment vaccinales régulièrement contre ce Covid associé à la vaccination anti grippale annuelle.

Les faits marquants : régression importante des pathologies ORL et broncho-pulmonaires, stagnation des infections urinaires et surtout, peu de cas grippaux déclarés (peut-être grâce à cette Covid demandant des gestes barrières drastiques), et grâce à une vaccination préventive,

Cependant, à noter toujours des épisodes de fausses routes chez certains résidents connus à risque demandant une vigilance accrue et nous fait réfléchir sur l'indication future de gastrostomie.

Comme en 2022, peu de gastroentérites, diminution des chutes et traumatismes divers, par l'apport du matériel adapté d'aide aux déplacements et mobilité.

Les résidents sous gastrostomie retrouvent un poids correct et moins de pneumopathies mais demandent une surveillance constante de leur gastrostomie, les soins sur les tubulures et leur nettoyage régulier

Moins de fausses routes et donc de pneumopathies secondaires.

L'état cutané des résidents reste correct, la prévention étant de mise, mais toujours l'apparition de lésions cutanées liées à des positionnements chroniques dans leur fauteuil et le peu de mobilisations possibles pour certains.

Les crises épileptiques ont été limitées à quelques résidents malgré équilibre et suivi de traitement.

L'appareillage auditif pour un résident et des appareillages visuels en développement.

3/L'axe essentiel en cette année, comme les autres années, est la prévention massive et quotidienne,

-La verticalisation post prandiale systématique.

-La rigueur sur les toilettes quotidiennes et leur change.

-Prévention des chutes des sujets à risques par contention et surveillance avec adaptation ergothérapique individualisée.

Le suivi du transit des résidents est un axe majeur grâce à une vigilance de tous, sur les épisodes de constipations chroniques pouvant évoluer sur des occlusions, d'où fiches de selles et si besoin lavements ou traitements adaptés.

Suivi des poids, glycémies chez diabétiques, soins divers, otologiques, cutanés, aérosols.

-Régimes alimentaires le plus équilibrés possible et instauration ou poursuite de régimes hypocalorique ou pour diabétique avec surveillance glycémique hebdomadaire.

Appui de la diététique car constatation de prises de poids conséquentes chez certains résidents

Toujours les examens préventifs annuels de type biologie, (dépakinémie, tégrétolemie, lipides Nfs, iono,etc. ...), dosage vitamine D, mammographies pour femmes de plus de 50 ans, surveillance prostatique et PSA annuels pour hommes de plus de 50 ans, tests CCR tous les 2 ans.

A noter pour cette année des consultations ciblées pour certaines résidentes de consultation par sage-femme à domicile

Séances d'ostéopathie ponctuelles, programmées pour certains résidents très spastiques

-Suivi concertation et coordination avec de nombreux spécialistes, même si les rendez-vous sont longs à obtenir.

Psychiatriques, neurologiques, orthopédiques, urologiques, gastro-entérologiques, dermatologiques, radiologiques, stomatologiques et dentaires.

Apport d'un podologue extérieur pour les soins et prévention de pédicurie

A noter cette année de façon bien utile, possibilité de faire des radiologies à domicile pour des actes simples bien pratique pour le temps gagné

Concertation en réunions pluridisciplinaires avec l'équipe des soins palliatifs du CHRO, sur la prise en charge de résidents en difficultés.

Travail en lien avec l'HAD pour certains résidents demandant des soins spécifiques et complexes (soins d'escarres évolués).

Partenariat avec le CMP local pour aides psychologiques, et suivis secondaires.

Echanges et rencontres auprès de grands praticiens spécialisés de médecine rééducation fonctionnelle et neurologie.

Rencontres régulières avec le corps de kinésithérapeutes qui officient auprès des résidents avec dévouement, malgré l'absence d'un médecin rééducateur, le précédent ayant pris sa retraite.

Echanges constructifs avec l'équipe de psychologues attirés à l'établissement.

Rencontres régulières avec les parents, échanges, soutien, explications, aides.

Mise en place de séjour de transfert avec échanges constructifs

Accueil temporaire de résidents sur de courte durée demandant une vigilance accrue et un surplus de travail pour la mise en place rapide des traitements, habitudes de vie et intégration à l'équipe.

Echanges par transferts courts avec d'autres établissements de résidents et accompagnement, malheureusement très restreint cette année par la pandémie

A noter pour cette année, parfois des rendez-vous soit téléphonique soit en présentiel, à prendre avec des parents en difficultés et qui s'opposent bien malgré eux ou ne comprennent pas notre mode de fonctionnement et qui demande parfois un recadrage bien souvent bénéfique

A noter toujours une intensification des prises et gestion des rendez-vous de plus en plus présents, gestion de l'administratif médical des résidents, courriers de liaison et de transferts, appels téléphoniques fournis, fiches navettes, tenue du registre accident de travail des salariés par l'équipe infirmière, petits soins, ce qui complique et « parasite » le travail infirmier et demande beaucoup d'énergie.

A noter cette année travail inter Mas sur des projets de réactualisation des différents circuits de soins à valider comme le circuit du médicament, des déchets, l'hygiène et respect de la propreté etc

Ebauche d'un travail autour de l'épilepsie rebelle avec un spécialiste parisien portant sur les nouvelles thérapeutiques de lutte contre les épilepsies, dont la chirurgie VNS (vague nerf stimulation) prometteuse pour quelques résidents, dossiers en cours de validation ou non.

4/ Conclusions. Identiques à 2022

La Mas les Saulniers devient un lieu de vie, ou vivent doucement les résidents, avec une prise en charge adaptée, mais sommes toute identique à celle de toute personne évoluant dans l'âge, notamment la prévention, la surveillance, l'écoute et l'encadrement

Cependant, cette population présente des pathologies multiples autour de leur handicap, médicales demandant un investissement important, une vigilance extrême, notamment par le corps infirmier en lien permanent avec les équipes pluridisciplinaire le médecin et le corps dirigeant.

Le travail s'axe surtout sur la prévention et l'anticipation de maladies nouvelles, pouvant se développer avec le vieillissement, les prises en charges logiques et évolutives recommandées.

Nous nous apercevons que toutes les pathologies inhérentes au polyhandicap qui nous faisait peur à l'entrée des résidents régressent, l'épilepsie est maîtrisée ou mieux comprise et prise en charge, les fausses routes sont moins fréquentes, les poids sont stables, voir augmentent, les activités se multiplient internes et externes, les séjours de transfert se font avec moins de difficultés.

De ce fait, notre établissement, devient polyvalent avec sa composante de soins médicaux grandissant et se complexifiant et gardant son pôle éducatif majeur pour un accompagnement de foyer de vie encadré.

5/Par la vigilance, la transversalité pluridisciplinaire, l'anticipation et la volonté, le sujet polyhandicapé peut s'insérer plus durablement dans notre société, et accroître son espérance de vie, mais restons attentifs, tout n'est pas compris et acquis

Le travail de l'équipe médicale devient très diversifié, outre le travail de coordination et transversalité avec le milieu éducatif, et des accompagnements de transferts en séjour de rupture,

Il faut y adjoindre des actes techniques de plus en plus présents : type aspiration, surveillance de diabète, sondages urinaires et leur surveillance, grands lavements laxatifs, soins d'escarrification, surveillance de coagulation et ajustement de traitements, surveillance et manipulation des gastrostomies.

De plus l'évolution technologique nous donne l'opportunité de travailler par la mise en place d'un outil informatique Ogyris spécialement adapté à la pratique du polyhandicap. Cet outil impliquera tout le personnel et facilitera la transmission de toutes les informations, transmissions, consignes, signalements, conseils et prise en charge globale du résident.

Il se met en place doucement mais sûrement avec formations associées et devrait transformer nos modes de transmission et communication pour le résident

Les décisions pour nous soignants, sont toujours difficiles et parfois critiquées, mais souvent se confirment être le bon choix, d'autant que s'y adjoint des cadres de santé nouvellement venus qui nous épaulent parfaitement.

Le travail s'axe surtout sur la prévention et l'anticipation de maladies nouvelles, pouvant se développer avec le vieillissement, les prises en charges logiques et évolutives recommandées.

Nous nous apercevons que toutes les pathologies inhérentes au polyhandicap qui nous interpellaient à l'entrée des résidents régressent, l'épilepsie est maîtrisée, les fausses routes sont moins fréquentes, les poids sont stables, voir augmentent,

Les activités se multiplient en interne et externe, les séjours de transfert se font sans grandes difficultés.

De nouveaux projets prennent forme Ogyris , la domotique individualisée s'accroît.

Un projet de mise en place d'appartements de semi-autonomie pour certains résidents en progression d'autonomie va se concrétiser en 2024 avec partenariat échange de la Mas les Saulniers

Devant cette évolution la Mas devient également un lieu sanitaire para-hospitalier, dépassant son cadre de lieu d'hébergement, probablement dû à l'allongement de la durée de vie des résidents avec l'apparition de pathologies gériatriques à prendre en charge.

Enfin je le rappelle La pandémie Covid 19 a été remarquablement absorbée par les efforts de tout le personnel administratif éducatif et médical qui ont tenu leur rôle bien au-delà de leur attribution

Permettant d'éviter tant de drames répertoriés en France.

Enfin, je remercie toute l'équipe infirmerie et ses cadres pour leur compétence, dévouement et soutien, permettant que « ici la vie continue »

Dr PENAGER Didier

Médecin de l'établissement

- Les Entretiens biennaux

La réglementation impose à l'employeur de recevoir chaque salarié en contrat indéterminé lors d'un entretien biennal suivant une trame issue d'une réflexion associative. Ce type d'entretien doit être couplé à un entretien professionnel ainsi qu'une partie si le salarié est présent depuis plus de 7 ans.

Le cadre référent du salarié a la charge d'assurer et de conduire ces entretiens. Après émargement du salarié un exemplaire de l'entretien lui sera remis et un sera conservé par l'employeur.

- La Formation

INTITULE	DATES	Répartition
Saulniers		
Animations	06-07 mars 2023	6
PSSM	03-04 avril 2023	5
Gestion de planning	15-16 mai 2023	5
Communication	1-2-22 juin 2023	4
Les écrits	12-13 juin 2023	1
Snoezelen	07-08 septembre-06 décembre	4
Culture, migration et handicap	11 et 12 septembre 2023	4
Nomenclature SERAFIN -PH (cadres)	19-sept-23	4
Particularités sensorielles	25-26 septembre 2023	4
PECS1	19-20 octobre 2023	5

Connaissance de la personne polyhandicapée	06-07 novembre 2023	5
2e module AS	06--07 novembre 2023	2
CREX	28-29 novembre 2023	4
AFGSU 2	4-5-6 décembre 2023	4
Snoezelen	07-08 décembre 2023 - 26 janvier 2024	4

Accompagnement des nouveaux salariés et stagiaires

Partenariat	Types de stages	Nombre de stagiaires
ERTS	Educateur spécialisé, AES	3 ES
IFSI	Etudiant infirmier	
IFPM	Aide-soignant	
Lycée Paul GAUGUIN	Bac pro ASSP et terminale	

Partie II : Prestations SERAFIN-PH

I) Introduction

L'équipe projet SERAFIN-PH vise à mettre en place une tarification des établissements et services médico-sociaux intervenant auprès des personnes en situation de handicap, selon des modalités renouvelées.

Cette démarche démarre par la nécessité de se doter d'un référentiel tarifaire d'ici trois ans, qui sera utilisé lors de l'allocation de ressources aux établissements et services médico-sociaux concernés.

Le référentiel tarifaire comprendra à minima :

- une description des besoins des personnes accompagnées ;
- une description des prestations mises en œuvre pour répondre à ces besoins ;
- une objectivation des ressources allouées en fonction des prestations servies au regard des besoins des personnes.

Il nécessite en premier lieu :

- la mise en place de deux nomenclatures (outil de description partagée) : de besoins et de prestations, qui permettront à tous d'utiliser un langage commun ;
- la définition des informations pertinentes (données, indicateurs...) afin d'objectiver l'allocation de ressources quelles que soient les modalités de tarification qui seront ultérieurement retenues. Ces données devront permettre de classer de manière homogène l'activité réalisée dans les ESMS (volet prestations) en fonction des besoins identifiés (volet « besoins »).

Certaines prestations décrites ci-dessous n'ont pas pu être quantifiées par manque d'outils de suivi ou si elles l'ont été cela a été fait à postériori.

Des outils de suivi seront mis en place au cours de l'année 2023 notamment un logiciel en lien avec le dossier uniquement de l'usager : OGIRYS

II) Prestations de soins et accompagnements

2.1 Prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles

2.1.1 Soins somatiques et psychiques

2.1.1.1 Soins médicaux à visée préventive, curative et palliative

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Rédaction courrier pour Rendez-vous spécialistes	Psychologue	
Accompagnement rendez-vous médical	Psychologue /Neuropsychologue	
Evaluation de la douleur	Encadrant /IDE	Au quotidien
Surveillance de la douleur	IDE	Au quotidien
Administration d'un traitement antalgique	IDE	Au quotidien
Administration de laxatifs sur PM	IDE	Au quotidien
Hospitalisation en médecine et chirurgie	IDE	8
Hospitalisation dans le service des urgences CHRO	IDE	4
Gestion de l'urgence (appel SAMU, surveillance et actes auprès du résident)	IDE	12
Prise des RDV Consultations dans les services de neurologie, ophtalmologie, à l'unité dentaire du CHRO, consultations anesthésiste, consultation gastro entérologie, imageries médicales (mammographie, scanner, IRM)	IDE	86
Accompagnement à certains RDV médicaux	IDE	30
Consultation EDASP	IDE	1
Accompagnement résident en fin de vie	IDE/Encadrant/ médecin traitant / équipe HAD	1
Vérification des piluliers avant la distribution	IDE	Tous les mercredis
Aide à la prise des traitements journaliers	IDE/encadrants jour et nuit	Tous les jours
Suivi alimentaire	IDE/ encadrant	4 par mois
Administration complément alimentaire oraux	IDE/encadrant	Au quotidien

Transmissions écrites et orales	IDE/encadrant	Au quotidien
---------------------------------	---------------	--------------

2.1.1.2 Soins techniques et de surveillance infirmiers ou délégués

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Instillations collyres	IDE	Au quotidien
Soins de mycoses buccales avec thérapeutiques prescrites	IDE /Encadrants	30
Soins d'herpès buccaux avec thérapeutiques prescrites	IDE	1
Aspirations nasotrachéales en cas d'encombrement	IDE	0
Lavements	IDE	Au quotidien
Pansements quotidiens	IDE	Au quotidien
Pansements ponctuels (plaies)	IDE	Au quotidien
Changement de bouton de gastrostomie	IDE	2
Administration alimentation et traitement par gastrostomie percutanée PE)	IDE	Au quotidien
Injections antibiotiques par voie intramusculaire en cas d'infection sur prescription médicale	IDE	66 injections
Prélèvements sanguins	IDE	46
Hémocults	IDE	0
Glycémie capillaire	IDE	200
PCR- tests antigéniques	IDE	5
Vaccination grippe	IDE	41
Vaccination Pfizer	IDE	37 (novembre 2023)
Pesée des résidents	IDE	348
Préparation des traitements en gouttes	IDE	Au quotidien
Administrations des traitements médicamenteux journaliers (matin-midi –soir)	IDE	Tous les jours
Administrations de vitamine D tous les 2 mois	IDE	48
Oxygénothérapie sur prescription médicale : ponctuelle	IDE	3
Oxygénothérapie sur PM journalière (extracteur)	IDE	108
Sondage urinaire évacuateur		0
Sondage vésical : changement de sonde	IDE	0

Prise des constantes (TA, Pouls, saturation en oxygène, fréquence respiratoire)	IDE, encadrants de nuit	Au quotidien
Surveillance oxygénothérapie	IDE, encadrants de nuit	260
Surveillance prise des constantes sur PM	IDE	96
Surveillance risque épidémique (GEA, IRA, grippe, covid)	IDE / encadrants	?
Précautions complémentaires mises en place (isolement résidents ayant une infection)	IDE	3
Surveillance élimination urinaire	IDE/ Encadrants	Au quotidien
Surveillance élimination fécale	IDE / encadrants	Au quotidien

2.1.1.3 Prestations psychologiques

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Résidents		
Evaluations + compte-rendu (Entrée, globale, cognitive, sensorielle, etc.)	Psychologues/ Neuropsychologue	20
Suivi individuel (temps de préparation+ séance) - Entretien clinique - Temps relationnel - Temps au sol - Temps sensoriel - Remédiation cognitive - Atelier mémoire	Psychologues /Neuropsychologue	320
Accompagnement fin de vie	Psychologues/ neuropsychologue/ Equipe Mobile Soins Palliatifs IDE	6
Séance de groupe (Temps de préparation + séance + transmissions)	Psychologues / Neuropsychologue	87
Accompagnement au repas thérapeutiques	Psychologues/ Neuropsychologue	123
Support et travail individuel sur la communication (Montmartre)	Psychologues / Neuropsychologue	31
Elaboration et préparation de matériel	Psychologues / Neuropsychologue	10

Rencontre partenaires (CMP, Soins palliatifs, CJPAA, IME, CRA, etc.)	Psychologues / Neuropsychologue	3
Apaiser et canaliser avec des écoutes musicales étudiées	Musicothérapeute	536
Famille		
Liens avec l'entourage (mail, appels, appels médiatisés, courriers, visites)	Psychologues / Neuropsychologue	3
Retour PAP	Psychologues / Neuropsychologue	2
Equipe		
Temps cliniques	Psychologues / Neuropsychologue	31
Soutien au quotidien (souffrance au travail, décès, pratiques pros etc.)	Psychologues / Neuropsychologue	20
Formation / temps à thème	Psychologues / Neuropsychologue	2
Temps échanges (équipe du quotidien, équipe pôle thérapeutique, direction)	Psychologues / Neuropsychologue	30
Transmissions	Psychologues / Neuropsychologue	45

Il est à noter qu'un poste psychologue a été vacant le 2e trimestre 2023.

2.1.1.4 Prestations des pharmaciens et préparateurs en pharmacie

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Préparation des piluliers par robotique	Pharmacien	52
Livraison des piluliers	Pharmacien	52
Livraison parapharmacie	Pharmacien et IDE	Tous les mercredis
Livraison de traitements prescrits en urgence	Pharmacien	
Livraison Dispositifs médicaux	Prestataire et pharmacien	
Commandes en pharmacie		Au quotidien
Préparation et vérification des piluliers	IDE	1095
Partenariats avec les prestataires extérieurs (revendeurs de matériel), spécialistes (orthoprothésiste, médecin rééducateur), tuteur du résident : échanges, prise de RDV	Ergothérapeute	
Evaluation et préconisation de l'aménagement de l'environnement de	Ergothérapeute	10

l'espace repas des résidents sur un quartier		
Réunion équipe pluridisciplinaire	Ergothérapeute	

2.1.2 Rééducation et réadaptation fonctionnelle

2.1.2.1 Prestations des auxiliaires médicaux, des instructeurs en locomotion et avéjistes

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Essais, mise en place des matériels spécifiques pour chaque résident (vaisselle adaptée, coussins de positionnement, matériel de transferts, fauteuils roulants, chaussures, autre)	Ergothérapeute	124
Suivi et renouvellement de matériel	Ergothérapeute	20
Création d'adaptation individuelle	Ergothérapeute	20
Evaluation et réévaluation pour l'accès de la domotique	Ergothérapeute	33
Evaluation des fonctions sensorielles	Ergothérapeute	6 stimulations
Rédaction compte rendus d'évaluation (MDPH)	Ergothérapeute	15
Partenariats avec les prestataires extérieurs (revendeurs de matériel), spécialistes (orthoprothésiste, médecin rééducateur), tuteur du résident : échanges, prise de RDV	Ergothérapeute	80 IDE :4
Evaluation et préconisation de l'aménagement de l'environnement de l'espace repas des résidents sur un quartier	Ergothérapeute	10
Réunion équipe pluridisciplinaire	Ergothérapeute	40 208 IDE

2.2 Prestations en matière d'autonomie

2.2.1 Prestations en matière d'autonomie

2.2.1.1 Accompagnements pour les actes de la vie quotidienne

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Accompagnement à la toilette et soins de nursing	AS, AMP, AES, IDE, ME, ES et remplaçants	15467

MAS LES SAULNIERS

Transfert et mobilisation (lever coucher, sieste, change et mise aux toilettes) 6 transferts/ jour pour 27 résidents	AS, AMP, AES, IDE, ME, ES, ergothérapeutes et remplaçants	57024
Verticalisation		9
Accompagnement au Petit Déjeuner	AS, AES, AMP, remplaçants, ES, ME	15434
Accompagnement au repas	AS, AES, AMP, remplaçants, ES, ME, IDE Psychologue, ergothérapeute, Maitresse de maison	30 900 Dont 71 réalisés avec les ergothérapeutes
Accompagnement au gouter	AS AMP, ME, ES, AES	15467
Elimination, change de protection accompagnement aux toilettes (nb journée X 6) (6 accompagnements/ 24h.	AS, AMP, AES, IDE, remplaçants, ME	92700
Veille, observations, diagramme de soin, transmissions ciblées et orales	AS, AMP, AES, IDE, remplaçants, ME, MM, psychologue, éducateur, CDS, CS	46401
Utilisation du matériel adapté	AS, AMP, AES, IDE, remplaçants, ME	

2.2.1.2 Accompagnements pour la communication et les relations avec autrui

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Mise en place d'outils de communication adaptés	ME, ES, AES, personne ressource Autisme, ergo	Au quotidien
Mise en place de signalétique par pictogrammes	Personne ressource Autisme, ES, ME	Réunion équipe 1F/semaine
Appels téléphoniques/Vidéos médiatisés	ME, ES, AES, AS	1 F/semaine/résident
Essais et mise en place d'installation domotique	Ergo, AES, ME, ES	Réunion équipe 1F/semaine
Compétition sportive	ME, AES, ES	6/ an
Rencontres CJCS	ME, AES	2
Partenariat HandiDanse	ME, AES, ES	1 F/semaine+ spectacle
Partenariat ECHECS	ES, AES, AS	1F/semaine/8résidents
Partenariat Ferme Pédagogique Hameau de Julien	ES, ME, AES	1sem/2

Partenariat Médiation Animale	ME, AES, AS	6 séances en 2023
Partenariat PETANQUE	ES, ME, AES	1 F/semaine/5 résidents
Sorties Boite de Nuit NOVA	ME, AES	3
Participation Festivals	ME, AES	3
Spectacle et Concerts	CDS, ME, AES, AS	8
Temps festifs avec les familles	CDS, ME, AES, AS	2
Points INFO (réunion résidents)	Psychologue, Art-thérapeute, AES, AS	1F/semaine

Concernant les prestations en lien avec la communication, il est quasiment impossible de quantifier les prestations délivrées tant il s'agit d'un besoin essentiel à la MAS des Saulniers et un axe de travail prioritaire pour offrir à chacun la possibilité de s'exprimer et de comprendre son environnement.

L'arrivée d'une personne ressource Autisme sur le quartier Montmartre en milieu d'année 2023 a permis de reprendre le travail engagé ces dernières années autour de la méthode de communication la plus adaptée à chacun : PECS, communication à l'objet, Pointage. Mais aussi de travailler autour de la communication à but informative.

Des temps de sensibilisation à l'autisme ont été mis en place sur les temps de réunion de quartier à raison de 2 sessions par professionnels (en accompagnement direct ou indirect des personnes porteuses de TSA). Ils seront à poursuivre en 2024.

L'objectif étant de permettre à chacun de se faire comprendre et de comprendre en retour et ce pour l'ensemble des résidents de tous les quartiers.

Les prestations touchant aux liens avec autrui ont pu perdurer pour les partenariats établis, malgré l'absence de l'éducateur spécialisé durant cette année 2023.

Les équipes ont pu prendre le relais sur les activités connues, repérées et pour qui la transmission avait pu être fluide.

De nouveaux partenariats ont vu le jour en fin d'année à l'occasion de la rentrée scolaire de septembre avec plus de libertés que la période COVID.

Ces partenariats ont pu se mettre en place également grâce à la sortie de l'équipe de monitrice éducatrice auparavant occupant un poste sur les roulements de chaque quartier.

La modification de leurs horaires en journée et leur détachement des activités de nursing ont pu valoriser leurs missions en transversalité et favoriser les rencontres entre résidents et partenaires.

2.2.1.3 Accompagnements pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Evaluation et conseils sur les besoins de contention (sur prescription médicale)	Ergothérapeute	5
Réunions d'équipe	L'ensemble des professionnels de la MAS	79 dont 9 pour les ergothérapeutes
CREX	CDS, AMP, ES, AS, IDE	1
Déclaration d'évènements indésirables	TOUS PROFESSIONNELS	115
Réunion Equipe pluridisciplinaire	TOUS PROFESSIONNELS	52
Réunion de direction	CDS, DA, DP	15
Intervention sur matériels médical	Agent entretien, Ergo	Non évaluable
Installation et suivi Domotique	Ergo, plateforme numérique, CDS	20
CVS	DA, CDS, résidents, ME, AES	1

Le manque de personnel ne nous permettait pas d'organiser suffisamment de rencontres pour le CREX. En revanche les professionnels des Saulniers ont pu participer à une réunion CREX de la Devinière afin de les sensibiliser et de leur donner envie de participer et nous avons pu en organiser un nous-même en fin d'année grâce à la formation de nouveaux professionnels.

2.3 Prestations pour la participation sociale

2.3.1 Accompagnement pour exercer ses droits

2.3.1.1 Accompagnements à l'expression du projet personnalisé

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITÉS
Ecrits : préparation, rédaction de projets, observations, bilans	ME, psychologue, CDS, ergo, personne ressource Autisme, IDE	
Temps de restitution de projet aux tuteurs	Référents AES, ME, ES et CDS	15

Recueil des attentes de la personne et/ou le représentant légal	AS, AMP, ME, psychologue, ergothérapeute, éducateur spécialisé, IDE, chef de service, cadre de santé	Tous les jours 28
Réunions de synthèse en équipe autour du projet du résident	AS, AMP, ME, psychologue, ergothérapeute, éducateur spécialisé, IDE, chef de service, cadre de santé	Tous les jeudis 20
Réunions d'équipe pour le suivi du projet	AS, AMP, ME, psychologue, ergothérapeute, éducateur spécialisé, IDE, chef de service, cadre de santé	Tous les jeudis
Écrits : Rédaction de projets d'accompagnement personnalisé, observations longitudinales, bilans	AS, AMP, ME, psychologue, ergothérapeute, éducateur spécialisé, IDE, chef de service, cadre de santé	Pas de temps dédié Occasionnellement
Transmissions et partage d'informations	AS, AMP, ME, psychologue, ergothérapeute, éducateur spécialisé, IDE, chef de service, cadre de santé	Au quotidien 1 temps de transmissions orales par jours avec les encadrants, IDE, veilleurs de nuit, médecin

Le maintien des réunions de synthèses fut problématique cette année avec l'absence ou le départ des personnes référentes.

Pour beaucoup de professionnels remplaçants ou titulaires, la rédaction d'écrits professionnels n'est pas maîtrisée. Le process n'est pas connu de tous et un travail d'harmonisation des outils au niveau du pôle est en cours. De la pédagogie active a été faite avec les équipes pour les faire monter en compétence sur les écrits.

2.3.1.2 Accompagnements à l'exercice des droits et des libertés

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Réunions d'information/préparation auprès des résidents dans le cadre du CVS	ME, psychologue	2
Mise en place du CVS : préparation et participation	Tous professionnels + familles	2
Accompagnement aux soins	IDE, AS, AES	
Accompagnement dans les démarches administratives : demande MDPH, carte identité, banque, assurance...	CESF, CDE, ME,	
Organisation des retours en famille	AS, ME, AES, IDE, Econome	
Accompagnement pour le vote	ES, ME, CDS	3
Accompagnement à la pratique religieuse	ME, AES	

Au sein de la MAS des Saulniers, peu de résidents sont en demande et en capacité d'accéder aux démarches administratives directes. Des entretiens d'informations et de rencontres avec leur tuteur sont organisés régulièrement afin de leur permettre d'être informé du suivi et de l'avancement de toutes leurs démarches.

Néanmoins, un travail autour du droit de vote a été mené pour accompagner 3 résidents ayant le souhait d'aller voter, en respectant et conservant leur lieu de vote.

3 résidents ont pu bénéficier d'un accompagnement sur un lieu de culte (situé dans un autre établissement à proximité) à raison d'une fois par semaine.

2.3.2 Accompagnement au logement

2.3.2.1 Accompagnements pour vivre dans un logement

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Personnalisation et aménagement du lieu de vie (chambre)/ Aménagement et décoration	ME, AES, AS	10
Installations domotique	Ergo, plateforme numérique, AES, ME, ES, AS, CDS	30
Prise en compte des demandes de changement de chambres plus adaptées	Agent de maintenance, AES, AS, ME	3

2.3.2.2 Accompagnements pour accomplir les activités domestiques

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Guidance pour être acteur de son service repas	AS, AMP, IDE, psychologue, ergothérapeute, éducateur spécialisé	29 200
Rangement de la chambre	AS, AMP	2
Prise en charge de son ménage, de sa vaisselle	AES, AS	1

2.3.3 Accompagnement pour exercer ses rôles sociaux

2.3.3.1 Accompagnement pour mener sa vie d'élève, d'étudiant ou d'apprenti

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Mise en œuvre de la démarche PEVA	Tous professionnels	1

2.3.3.2 Accompagnements pour préparer sa vie professionnelle

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Aide à l'écriture d'un CV et d'une lettre de motivation	ME, AES	1
Visite de structures adaptées	ME, CESF	1
Aide à la préparation d'un entretien	ME	1

2.3.3.3 Accompagnements pour mener sa vie professionnelle

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Rédaction d'écrits pour une réorientation	CDS, CESF	1
Aide à l'organisation des déplacements lors de stage	ME	1
Recherche de stages et places ESAT	CDS, ME	1

En 2023, un résident de la MAS accueilli depuis de nombreuses années, a obtenu une notification MDPH ESAT, ce qui est particulièrement rare et démontre une réelle volonté d'ouvrir le champ des possibilités pour chaque personne qui arrive au sein de la MAS et d'accentuer le plus possible sur leurs compétences et potentialités.

2.3.3.5 Accompagnements de la vie familiale, de la parentalité, de la vie affective et sexuelle

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Accueil des familles ou amis souhaitant visiter le résident	ME, AES, AS	
Temps d'échanges individuel avec les familles et/ou le résident	Tous professionnels	
Organisation des retours en famille (weekends et vacances)	CDS, Econome, secrétaire, ME, AES, AS, IDE	
Contacts téléphoniques/ Visio	CDS, AES, AS, ME, IDE	
Temps individuels de parole	Psychologue	
Temps conviviaux collectifs	Tous professionnels	

En 2023, la MAS des Saulniers a favorisé autant que possible le lien avec les familles et les compagnons permettant aux résidents soit d'accueillir soit de rendre visite à leur proche.

L'appartement famille est un outil privilégié pour permettre cet accompagnement autour de la vie affective et sexuelle, et créer un espace plus intimiste.

2.3.4 Accompagnements pour participer à la vie sociale

2.3.4.1 Accompagnements en lien avec les proches et le voisinage

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Appels téléphoniques et/ou visioconférence	AES, AS, ME	500
Retours en famille weekend et vacances : préparation valise, médicaments	IDE, AES, AS, ME, CDS	
Visite de proches	Tous professionnels	
Accompagnement des professionnels pour se rendre auprès des proches	AS, AES, ME	
Rencontres entre amis d'établissement différent	AS, AES, ME	

2.3.4.2 Accompagnements pour la participation aux activités sociales et de loisirs

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Organisation des plannings d'activités	ES, ME	

Ateliers cuisine et pâtisseries	AS, AES, ME	1/Semaine/quartier
Gestion partenariats ; contact mail, téléphonique, planning	ME, ES	
Accompagnement aux activités	ME, ES, AS, AES	Non évaluable
Rédaction du compte rendu de séance	ME, ES	
Médiation animale	ME, AES, AS	10 séances
Danse handi	ME, AES, AS	30
Jeux de sociétés	ME, AES, AS	25
Balade ; vélo, rosalie, tour de MAS	ME, AES, AS	Non évaluable
Snoezelen	ME, AES, AS	
Activités manuelles	ME, AES, AS	35
Journée à thème	ME, AES, AS	4
Restaurants	ME, AES, AS	20
ZOO	ME, AES, AS	3
Musées	ME, AES, AS	3
Pétanque	ME, AES, AS	35
Boccia	ME, AES, AS	35
Ferme pédagogique	ME, AES, AS	4
Contes	ME, AES, AS	35
Partenariat CJCS	ME, AES, AS	2
Organisation FESTIMAS	Tous les professionnels	1
Equithérapie	ME, AES, AS	80
Activités détente/bien être	ME, AES, AS	
Accompagnement chez le coiffeur ou esthéticienne	ME, AES, AS	20
Judo adapté	ME, AES, AS	35
Temps individuel spontané	ME, AES, AS	Non évaluable
Accompagnement individuel dans le village d'enfance	ME, AES, AS	2
Accompagnement à la pratique d'une religion	ME, AES, AS	8
Transferts/séjours adaptés	ME, AES, AS, IDE, Ergo, CESF	7
Echecs	ME, AES, AS	35
Visites de Châteaux	ME, AES, AS	8
Repas à thème	ME, AES, AS	8
Courses	ME, AES, AS	Non évaluable
Marchés de Noel	ME, AES, AS	6
Festivals	ME, AES, AS	3
Cabaret	ME, AES, AS	2

De très nombreuses activités sont mises en place afin de faciliter l'accompagnement pour la participation aux activités sociales et de loisirs. Il s'agit d'un axe très fort et développé au sein de la MAS des Saulniers qui vise vraiment à répondre aux demandes des résidents.

Il est toujours difficile de conserver cet équilibre entre individuel et collectif mais les équipes démontrent un maximum d'énergie et de créativité pour développer de nouveaux projets.

La sortie des Monitrice Educatrice des roulements en septembre 2023 est venu marquer cette volonté de partir du projet personnalisé pour mettre en œuvre des activités pouvant répondre aux besoins et intérêts de chacun. Ainsi il est primordial à ce jour qu'elle conserve une place de référente par quartier afin de bien coordonner ces actions de mise en sens.

Cela permet également d'assurer une continuité et de crédibiliser notre accompagnement auprès des partenaires en assurant une régularité.

2.3.4.3 Accompagnements pour le développement de l'autonomie pour les déplacements

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Entraînement à l'utilisation des fauteuils roulants électriques	Ergothérapeute	20
Commandes d'aides techniques/recherches	Ergothérapeutes	50
Travail du réseau revendeurs	Ergothérapeutes	600
Séances de stimulation		
Evaluation et réévaluation des déplacements	Ergothérapeute et kinésithérapeute	
Essais, mise en œuvre, renouvellement et suivi des matériels adaptés et aide techniques préconisées suite aux évaluations	Ergothérapeute	
Temps individuel d'accompagnement : marche, déplacement fauteuil, verticalisation	AES, AS, ME, ES	

2.3.5 Accompagnements en matière de ressources et d'autogestion

2.3.5.1 Accompagnements pour l'ouverture des droits

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
-------------	----------------	-----------

Accompagnement démarches d'accès aux droits et démarches citoyennes	CDS, AES, AS, ES, ME, CESF	
Réunion Présentation des droits aux familles	CESF, DA, CDS	

2.3.5.2 Accompagnements pour l'autonomie de la personne dans la gestion de ses ressources

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Visites et rencontres des Tuteurs	CDS, CESF	2F/an/résident
Point budget personnel	Comptable	

Les personnes accueillies au sein de la MAS des Saulniers ne sont pas en mesure d'assurer la gestion de leurs ressources. Un seul résident arrivé en 2023 possède une carte bancaire et gère l'ensemble de ses documents administratifs avec l'aide de ses référentes et de la CESF.

En revanche, les tutelles extérieures viennent rencontrer les cheffes de service et les résidents au minimum 2 fois par an pour faire le point sur leur budget, les projets en cours et ceux à venir.

Les résidents sont libres de venir rencontrer et solliciter le comptable de l'établissement pour connaître leur ressource.

C'est un axe qui est en mouvance avec l'approche de la méthode PeVA qui vient questionner la gestion autonome des ressources des résidents en termes d'informations, de choix et de gestion suivi.

2.3.5.3 Informations, conseils et mise en œuvre des mesures de protection des adultes

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Démarches en lien avec le renouvellement des mesures de protection.	CESF, CDS, psychologue	
Contacts avec les autorités de tutelles	CESF, CDS, DA	
Contacts avec les proches encore non-tuteurs et transmission d'information.	CESF, CDS	
Réunion d'information aux familles	CESF, CDS	

2.4 Prestations de coordination renforcée pour la cohérence du parcours

L'accompagnement proposé en Maison d'Accueil spécialisée prend un virage important et il a été source de questionnement cette année au sein de la MAS des Saulniers avec des champs de possibilités qui s'est ouvert pour plusieurs résidents ; une notification ESAT, des démarches pour des stages en accueil temporaire dans un FAM, des séjours vacances adaptés pour plusieurs résidents notamment la réalisation d'un projet personnel de voyage à l'étranger avec le partenariat essentiel d'une agence de voyage.

Il est important pour les équipes de direction de promouvoir et développer l'importance du parcours de vie auprès des équipes et des familles, cela passe par l'évaluation des besoins des ressources existantes tant humaines que matérielles. Puis d'assurer la coordination médicale, administrative et des activités socialisantes pour enfin permettre l'autonomisation du réseau qui gravite autour de la personne pilote de son projet.

III) Prestations de pilotage et de support

3.1 Fonctions gérer, manager, coopérer

Les fonctions gérer, manager, coopérer regroupent l'ensemble des fonctions réalisées au niveau de la direction d'une structure. Ainsi, il s'agit de l'ensemble des fonctions de gestion réalisées sous la responsabilité de l'organe de direction :

- la gestion des ressources humaines et du dialogue social ;
- la gestion administrative, budgétaire, financière et comptable.

Il s'agit également d'un ensemble de fonctions rendues nécessaires par l'objet même de l'action médico-sociale :

- la gestion des informations et la communication ;
- le fait de garantir la qualité et la sécurité dans l'exercice des différentes missions de l'ESMS
- la mise en œuvre des relations avec le territoire.

Les professionnels qui sont amenés à réaliser ces cinq fonctions sont, à titre principal :

- les professionnels cadres hiérarchiques ;
- les cadres fonctionnels non hiérarchiques et techniciens ;
- l'ensemble des professionnels administratifs

3.1.1 Gestion des ressources humaines

La gestion des ressources humaines comprend :

- toutes les activités liées à la fonction employeur qui sont déléguées dans le cadre d'une délégation unique de pouvoirs ou subdéléguées aux cadres de direction et autres cadres hiérarchiques ;
- la gestion de la paie, le pointage et les déclarations ainsi que la médecine du travail pour le personnel de la structure ;
- la gestion de la paie, le pointage et les déclarations ainsi que la médecine du travail ;
- la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC), la formation professionnelle continue (FPC) ;
- le dialogue social avec les institutions représentatives du personnel (IRP).

Les professionnels réalisant ces prestations sont notamment :

- les cadres de direction ;
- les cadres dits « non hiérarchiques » et professionnels administratifs intervenant pour la paie, le pointage et les déclarations en lien avec les salaires, la médecine du travail, la formation professionnelle pour le personnel ;
- les cadres non hiérarchiques et professionnels administratifs intervenant en matière de GPEC et de dialogue social.

La prestation pilotage et direction correspond aux activités exercées par des professionnels cadres qui sont responsables de l'entretien annuel d'évaluation d'une équipe.

3.1.1.2 Gestion des ressources humaines prévisionnelles des emplois et compétences et du dialogue social

Cette prestation correspond à la réalisation des activités suivantes :

- la gestion des ressources humaines pour les professionnels de l'ESMS ;
- la production et le suivi des contrats de travail du personnel ;
- le suivi des dossiers du personnel et le suivi administratif des entretiens annuels d'appréciation ;
- les activités liées au pointage, aux congés des professionnels de l'ESMS ;
- la gestion des absences et des maladies et accidents de travail ;
- l'élaboration des paies et des déclarations sociales et fiscales ;
- le suivi du service de santé au travail, pour les professionnels de l'ESMS ;
- la gestion des contentieux et la veille juridique relative au droit du travail (loi, règlement, conventions collectives, accords...) ;
- la gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC) ;

- la gestion de la formation professionnelle continue du personnel de l'ESMS ;
- la prévention et l'amélioration des conditions de travail (articles L. 4121-1 à L. 4121-5 du Code du travail) en lien avec le CHSCT ou les CE (risques professionnels, pénibilité, risques psychosociaux) ;
- le dialogue social et les relations avec les institutions représentatives du personnel (IRP), les délégués du personnel, le comité central d'entreprise, le comité d'entreprise ou le comité d'établissement, les syndicats.

3.1.2 Gestion administrative, budgétaire, financière et comptable

Il s'agit de la réalisation de l'ensemble des missions correspondant :

- à la gestion du bâti ;
- à la gestion budgétaire ;
- à la gestion financière et comptable (facturation, paiement des charges y compris des salaires, gestion des comptes des résidents) ;
- au contrôle de gestion et au commissariat aux comptes ;
- à la fonction achats/économat ;
- à la gestion administrative.

Les professionnels qui réalisent ces missions sont notamment :

- la directrice de pôle et la direction adjointe de l'établissement ;
- les professionnels administratifs.

3.1.2.1 Gestion budgétaire, financière et comptable

Cette prestation correspond à :

- la gestion du bâti, y compris des locations ;
- la gestion budgétaire (budget prévisionnel, comptes administratifs, dialogue de gestion) ;
- la gestion financière et comptable (facturation et enregistrement des produits, enregistrement et paiements des charges y compris des salaires, gestion des comptes des résidents) ;
- au contrôle de gestion et au commissariat aux comptes ;
- la fonction achats/économat.

3.1.2.2 Gestion administrative

Cette prestation correspond à la gestion administrative effectuée notamment par les professionnels administratifs dont les tâches peuvent être extrêmement variées par nature (accueil, état de présence, vigilance, courrier, téléphone, reproduction des documents, classement, archivage, autres tâches administratives...).

3.1.3 Information et communication

Cette prestation comprend les trois composantes suivantes :

- communication interne et externe ;
- gestion des données des personnes accueillies ;
- gestion des systèmes d'information, télécommunications, (technologies d'information et de communication – TIC), archivage informatique des données et gestion électronique des documents (GED).

3.1.3.1 Communication (interne et externe), statistiques, rapport annuel et documents collectifs 2002-2

Cette prestation correspond à la :

- communication interne et externe (conception, édition et diffusion de documents, revues, plaquettes, conception et maintenance d'outils numériques...), conception de supports, relation avec les médias, notamment sur le territoire d'intervention ;
- gestion des statistiques, conception, édition et diffusion des rapports annuels ;
- conception, édition et diffusion des documents collectifs de la loi 2002-2 (projet d'établissement ou de service, règlement de fonctionnement, livret d'accueil...)

Les professionnels réalisant ces prestations sont notamment :

- la direction,
- la plateforme numérique,
- chargés de communication,
- secrétaire dédié.

3.1.3.2 Gestion des données des personnes accueillies, système d'information, informatique, TIC, archivage informatique des données

Cette prestation correspond à la gestion des technologies d'information et de communication : systèmes d'information, réseaux et équipements informatiques, domotiques, audiovisuels, télématiques et téléphonie.

Cette prestation correspond à :

- la gestion des données des personnes accueillies en format papier (dossiers des personnes accompagnées) ;
- la gestion des droits d'accès, notamment lorsque tout ou partie de ces dossiers en format papier est accessible aux personnes, familles ou professionnels ;
- la gestion des registres des présences/absences ;
- conception et développement des systèmes d'information selon les besoins de la structure ;
- connexion aux réseaux et développement des réseaux ;
- archivage des données informatisées et gestion électronique des documents ;
- gestion des droits d'accès lorsque tout ou partie des dossiers informatisés est accessible aux personnes, familles ou professionnels ;
- préconisations et négociation de tous les équipements et coûts de fonctionnement en reprographie, informatique, domotique, télématique et téléphonie ;
- maintenance en lien avec la gestion des informations et la communication ;
- mise en œuvre de solutions permettant de répondre aux enjeux de sécurité des données ;
- règlement général sur la protection des données personnelles.

Les professionnels réalisant ces missions sont notamment la direction, les cadres, le DPO, les techniciens en technologies d'information et de communication, les agents de maintenance.

3.1.4 Qualité et sécurité

3.1.4.1 Démarche d'amélioration continue de la qualité

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Veille sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles, recommandations et propositions (rapports, guides et outils de la HAS, de l'ANAP...), à leur diffusion et appropriation au sein de la structure ;	Direction	

à la promotion de la bientraitance (conception de la politique, diffusion et appropriation, amélioration des procédures de gestion des incidents et événements indésirables) ;	Direction	
Suivi des incidents et événements indésirables et actions correctives, réunion de direction	Direction	52
à la gestion des risques, y compris infectieux (la conception et l'actualisation du plan de continuité de l'activité de l'organisme en cas de crise, DARI), et à la gestion des crises (conséquences organisationnelles des mouvements sociaux, des incidents, de crises épidémiques, terroristes, environnementales...);	Direction ide, équipe	

3.1.4.2 Analyse des pratiques, espaces ressource et soutien aux personnels

Il faut souligner que cette prestation cible les professionnels en contact avec les personnes en situation de handicap et vise à les soutenir dans ce qu'ils peuvent vivre au quotidien ou lors d'événements difficiles avec les personnes accompagnées et/ou avec l'équipe pluridisciplinaire. Cette prestation vise une transformation positive des aptitudes professionnelles.

Les professionnels mettant en œuvre cette prestation peuvent être notamment des psychologues, thérapeutes, consultants salariés ou prestataires extérieurs.

Une réflexion est actuellement menée afin d'envisager l'intervention de professionnels afin de permettre de mettre en place des séances d'analyse de la pratique.

3.1.4.3 Prestations de supervision

Cette prestation correspond à la prestation de supervision réalisée par un professionnel extérieur à la structure médico-sociale et formé aux spécificités de l'accompagnement des personnes. La supervision des pratiques est mise en place par la structure médico-sociale pour ses professionnels et vise à les accompagner dans la mise en œuvre des contenus abordés en formation théorique.

La supervision du quartier Montmartre est en cours de recherche dans le cadre de la certification autisme.

3.1.5 Relations avec le territoire

3.1.5.1 Coopérations, conventions avec les acteurs spécialisés et du droit commun

Cette prestation correspond aux démarches de l'ESMS auprès des acteurs spécialisés et de droit commun de son environnement pour développer des coopérations et conventionner avec les partenaires afin de rendre plus efficaces les prestations de soins et accompagnements, mais aussi les fonctions de pilotage et fonctions support (gérer, manager, coopérer et fonctions logistiques).

Ce sont des « coopérations ... pour organiser une réponse coordonnée et de proximité aux besoins de la population dans les différents territoires, dans un objectif de continuité et de déclouisonnement des interventions sociales et médico-sociales... » (Article L. 311-1 du CASF).

Les acteurs spécialisés sont les acteurs des secteurs sanitaires, social et médico-social. C'est ainsi que l'on conventionnera avec un service d'urgences, on contractera pour la fourniture des repas, de l'entretien des locaux et des espaces verts, de la blanchisserie par l'ESAT PEP45.

Les acteurs du droit commun désignent les acteurs pour l'emploi (partenariat avec Pôle Emploi), les entreprises, l'école (ERTS et IFPM), les espaces sportifs, culturels, de loisirs, les commerces, les transports en commun...

3.1.5.2 Appui-ressource et partenariats institutionnels

Cette prestation correspond à l'action des ESMS :

- en matière d'appui/ressources sur le territoire : l'ESMS est identifié comme expert sur son territoire, il mobilise les tiers, répond à leurs sollicitations en matière de conseil ou de formation

PRESTATIONS	PROFESSIONNELS	QUANTITES
Lien avec les autres mas du territoire	Direction	
Prêt de matériel		
Mise à disposition de la salle snoezelen		
Mise à disposition de la balnéothérapie		

3.1.6 Transports liés à gérer, manager, coopérer

Cette prestation correspond à tous les transports mobilisés pour la mise en œuvre des prestations « gérer, manager, coopérer » :

- gestion des ressources humaines et du dialogue social ;
- gestion administrative, budgétaire, financière et comptable ;
- informations et communication ;
- qualité et sécurité ;
- relations avec le territoire.

3.2 Fonctions logistiques

Parmi les prestations indirectes, les fonctions logistiques regroupent les prestations matérielles nécessaires à la réalisation des prestations directes :

- les mises à disposition de locaux : locaux d'hébergement, locaux pour accueillir de jour, locaux de soins, locaux pour gérer, manager, coopérer ;
- les mises à disposition d'autres ressources : il s'agira d'identifier, pour chacun des usages de ces locaux, l'ensemble des « autres ressources » nécessaires pour le fonctionnement habituel de l'ESMS (du matériel courant, du matériel de soins...);
- l'existence de prestations communes à l'ensemble de l'établissement ou du service médicosocial : prestation d'hygiène des locaux avec le matériel et les consommables adéquats, prestation d'entretien courant de la structure, mise en place des conditions de sécurité contre les risques d'incendie, matériels et entretien des espaces extérieurs ;
- le fait de fournir des repas aux personnes accompagnées ;
- le fait d'effectuer l'entretien du linge ;
- le fait de mettre en place des transports dits « liés au projet individuel », car nécessaires à la réalisation des prestations directes.

3.2.1 Locaux et autres ressources pour accueillir

Parmi les prestations indirectes, les fonctions logistiques regroupent les prestations matérielles nécessaires à la réalisation des prestations directes :

- les mises à disposition de locaux : locaux d'hébergement, locaux pour accueillir de jour, locaux de soins, locaux pour gérer, manager, coopérer ;

- les mises à disposition d'autres ressources : il s'agira d'identifier, pour chacun des usages de ces locaux, l'ensemble des « autres ressources » nécessaires pour le fonctionnement habituel de l'ESMS (du matériel éducatif, du matériel de soins...);
- l'existence de prestations communes à l'ensemble de l'établissement ou du service médicosocial : prestation d'hygiène des locaux avec le matériel et les consommables adéquats, prestation d'entretien courant de la structure, mise en place des conditions de sécurité contre les risques d'incendie, matériels et entretien des espaces extérieurs ;
- le fait de fournir des repas aux personnes accompagnées ;
- le fait d'effectuer l'entretien du linge ;
- le fait de mettre en place des transports dits « liés au projet individuel », car nécessaires à la réalisation des prestations directes.

3.2.1.1 Locaux et autres ressources pour héberger

Cette prestation consiste pour une structure médico-sociale à fournir un hébergement aux personnes, cet hébergement permettant notamment la réalisation de prestations directes qui répondent aux besoins des personnes, tels que recensés de manière synthétique dans la nomenclature des besoins.

Cette prestation peut être mise en œuvre sous différentes formes (dans un établissement, dans une unité de vie externalisée, dans un hébergement extérieur géré par la structure en propriété ou en location) et selon des temporalités différentes (hébergement permanent, hébergement de semaine, hébergement temporaire, hébergement d'urgence)

3.2.1.2 Locaux et autres ressources pour accueillir le jour

Cette prestation consiste pour une structure médico-sociale à fournir des locaux permettant aux personnes en situation de handicap d'être accompagnées en journée. Cette prestation peut être mise en œuvre :

- par différentes structures : service ou établissement ;
- selon des temporalités différentes tous les jours, en semaine uniquement, à l'année, de manière temporaire, en urgence.

3.2.1.3 Locaux et autres ressources pour réaliser des prestations de soins, de maintien, et de développement des capacités fonctionnelles

Cette prestation consiste pour une structure médico-sociale à fournir des locaux et du matériel de soins, ces derniers pouvant être utilisés de jour ou de nuit.

Cette prestation indirecte est le plus souvent la condition sine qua non de la délivrance de prestations directes de soins par une structure médico-sociale.

3.2.1.4 Locaux et autres ressources pour gérer, manager, coopérer

Cette prestation consiste pour une structure médico-sociale à disposer de locaux et de matériels permettant la réalisation des prestations indirectes liées à gérer-manager-coopérer. Toutes les structures médico-sociales disposent au minimum de ces locaux et de matériels et charges afférents à cette gestion.

3.2.1.5 Hygiène, entretien, sécurité des locaux, espaces extérieurs

Cette prestation consiste pour une structure médico-sociale à garantir pour tous les locaux de l'ESMS l'hygiène, la sécurité des immeubles et équipements (sécurité incendie et maintenance), y compris dans les espaces extérieurs, et elle concerne donc :

- l'hygiène des locaux ;
- l'entretien général (électricité – peinture – petites réparations...);
- la maintenance des équipements et les contrôles obligatoires des installations ;
- l'entretien des espaces verts et de tous les espaces extérieurs (y compris les voiries).

3.2.2 Fournir des repas

Parmi les prestations indirectes qu'elle met en œuvre, la structure médico-sociale peut être amenée à réaliser des repas pour les personnes accompagnées. Cette prestation comprend également les activités liées au service des plats à table ou au self-service, la gestion de la vaisselle (disposition, nettoyage des effets des repas, vaisselle...). La prestation peut être effectuée :

- par la structure directement ou par le recours à un prestataire ;
- dans ses murs ou sous la forme d'une prise en charge des repas des personnes accompagnées hors les murs (sorties, activités, piques niques).

Cette prestation ne constitue pas une réponse à un besoin tel qu'identifié dans le cadre de la nomenclature des besoins ; elle est cependant une condition sine qua non de la réalisation de certaines prestations directes et est souvent liée à un mode de fonctionnement de la structure.

3.2.3 Entretien du linge

Parmi les prestations indirectes qu'elle met en œuvre, la structure médico-sociale peut être amenée à effectuer l'entretien de linge :

- linge plat ;
- linge personnel des résidents ;
- linge du personnel.

Cette prestation ne constitue pas une réponse à un besoin tel qu'identifié dans le cadre de la nomenclature des besoins ; elle est cependant une condition sine qua non de la réalisation de certaines prestations directes et est souvent liée à un mode de fonctionnement de la structure. La prestation peut être effectuée par la structure directement ou par le recours à un prestataire.

3.2.4 Transports liés au projet individuel

3.2.4.1 Transports liés à accueillir (domicile-structure)

Il s'agit des transports de personnes liés au fait qu'une personne soit accompagnée dans une structure, qu'elle soit service ou établissement. Du fait de cet accompagnement réalisé dans les murs de la structure, celle-ci peut être amenée à assurer une prestation de transport pour les personnes afin de leur permettre de se rendre dans la structure. Il s'agit des transports liés au fait pour la personne d'aller et venir entre la structure et son domicile, fréquemment visés par la réglementation.

Ces transports domicile-structure peuvent être réalisés par les professionnels de l'ESMS dont la fonction est par exemple celle de chauffeur ou d'accompagnateur de bus (ou par d'autres professionnels de la structure) ou par des tiers.

Ces transports sont réalisés avec :

- les moyens de transport de l'ESMS ;
- ou les véhicules personnels des professionnels, des transports en commun (train, avion...), des sociétés de transport en autocars, ambulances, VSL – véhicules sanitaires légers, taxis conventionnés, et dont la charge est supportée par l'ESMS.

3.2.4.2 Transports liés aux prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles

Les structures médico-sociales peuvent être amenées à mettre en place des prestations de transports des personnes. Ces prestations sont organisées de manière individuelle ou

collective, assurées par la structure ou par le recours à des prestataires financés par la structure.

Les transports liés au projet individuel ne constituent pas directement une réponse aux besoins d'une personne tels que synthétisés par la nomenclature des besoins : il n'existe pas de « besoin d'être transporté ». Ces transports constituent par contre une condition sine qua non de la réalisation des prestations directes.

Les transports liés aux prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles sont tous les transports des personnes en situation de handicap et des professionnels, nécessaires pour la mise en œuvre des prestations directes de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles.

3.2.4.3 Transports liés à l'autonomie et à la participation sociale

Les structures médico-sociales peuvent être amenées à mettre en place des prestations de transports des personnes. Ces prestations sont organisées de manière individuelle ou collective, assurées par la structure ou par le recours à des prestataires financés par la structure.

Les transports liés au projet individuel ne constituent pas directement une réponse aux besoins d'une personne tels que synthétisés par la nomenclature des besoins : il n'existe pas de « besoin d'être transporté ».

Ces transports constituent par contre une condition sine qua non de la réalisation des prestations directes. Les transports liés à l'autonomie et à la participation sociale peuvent constituer une prestation sine qua non de la réalisation de prestation directe relevant, soit du domaine de l'autonomie, soit du domaine de la participation sociale.

3.2.5 Transports des biens et matériels liés à la restauration et à l'entretien du linge

La réalisation de prestations de fourniture de repas et d'entretien du linge par la structure médicosociale peut nécessiter la mise en œuvre d'une prestation de transport spécifique correspondant au transport des biens et matériels liés à la restauration et à l'entretien du linge. Ces transports d'ordre logistique peuvent être :

- du transport de linge : récolte du linge sale et livraison des linges propres ;
- du transport des matières premières pour l'alimentation ;
- du transport et des livraisons des repas avec équipements professionnels et véhicules spécialisés

Partie III : CONCLUSION

Ce document illustre parfaitement l'activité au sein de la MAS des Saulniers au travers les prestations SERAFIN PH que nous maîtrisons davantage en 2023.

Les projets de l'année 2024 seront orientés vers la création d'un CREX et d'un comité qualité afin de préparer les évaluations ESMS de 2027. De plus, une réflexion de réhabilitation du quartier Montmartre débutera dans le but de mieux dimensionner les espaces de vies des personnes accueillies.

La poursuite de l'harmonisation des pratiques et la formation restent un enjeu majeur pour les équipes, ayant pour objectif la qualité de vie des usagers et le respect de leur autodétermination tant défendu et espérons que cela sera source d'attractivité de notre pôle. Le recrutement restera un enjeu majeur de la structure pour encore quelques années.

Les temps de réunions institutionnelles continueront d'interroger nos pratiques et les améliorer, ces temps pourront, également, se diriger vers un travail de réécriture du projet d'établissement et plus largement du projet de pôle.

Annexe :

Organigramme pôle Accompagnement Accueil Soins Spécialisés

